

Pour recevoir gratuitement tous les mois la lettre de la Direction générale des entreprises :

www.industrie.gouv.fr/abonnementlettredge

3 %

C'est le taux de réduction des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) réalisé par l'industrie française en 2006.

(Source : Sessi)

www.minefe.gouv.fr/tepa/
Vous y trouverez l'ensemble des mesures de la récente loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat (Tepa), notamment celles concernant directement les PME.

ÉDITORIAL

UN VENT DE « FORCE 5 » SUR L'ÉCONOMIE

L'amélioration de la compétitivité des entreprises françaises est la priorité que nous nous sommes fixée, avec Christine Lagarde, pour permettre à la France de relever le défi de la croissance et la création d'emploi. Toute mon action vise à donner de l'oxygène à notre tissu d'entreprises, qu'elles soient petites, moyennes ou grandes. J'ai décliné les cinq grands axes de mon programme dans un Pacte appelé « Force 5 ».

1/ SIMPLIFIER L'ENVIRONNEMENT DES ENTREPRISES

Simplifier, réduire, alléger les contraintes auxquelles sont soumises les entreprises, c'est leur permettre d'être plus réactives, d'être plus efficaces et plus compétitives dans la compétition mondiale. Ainsi, simplifier, c'est favoriser la croissance et l'emploi. Pour toutes ces raisons, j'ai créé en juillet dernier trois groupes d'experts composés de praticiens du monde de l'entreprise pour travailler sur la simplification de leur environnement. Ils m'ont remis leurs conclusions fin septembre. Nous allons étudier les mesures proposées et certaines d'entre elles feront l'objet d'un travail important en vue de leur mise en œuvre.

2/ SOUTENIR LEUR INNOVATION

Être innovant, c'est fondamental pour être en avance sur ses concurrents, pour produire à moindre coût et pour gagner des parts de marché en France et à l'international. C'est pour cela que le Gouvernement a placé l'innovation au cœur de ses priorités et a engagé une politique globale : la réforme du crédit impôt recherche, le rapprochement entre Oséo et l'All, la ratification de l'accord de Londres pour soutenir l'effort d'innovation des entreprises. Parallèlement, le Parlement a pris des mesures relatives à la protection de la propriété industrielle car si l'entrepreneur prend des risques et ne peut pas profiter des fruits de son innovation, il n'innove plus.

3/ BAISSER LEUR FISCALITÉ

Avec les départements ministériels concernés, nous allons procéder à une révision générale de la fiscalité pour que le niveau de la fiscalité des entreprises revienne dans la moyenne européenne.

4/ FAVORISER LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES DE TAILLE MOYENNE ET FAIRE GROSSIR LES PME

Nous devons soutenir les entreprises françaises dans l'accès au financement, afin de leur permettre de se développer. Délais de paiement, financement bancaire ou en fonds propres : nous travaillons actuellement sur des mesures visant à inciter l'investissement dans les PME et sur le développement des financements par des investisseurs dits providentiels, les « business angels ».

5/ RELANCER LEURS EXPORTATIONS

Faciliter et inciter les entrepreneurs à se développer à l'étranger est également essentiel pour que la France gagne des parts de marché à l'international. Je veux clarifier le paysage des acteurs d'accompagnement de nos entreprises à l'étranger autour de deux guichets : un guichet « commercial », UbiFrance, notre « navire amiral » pour accompagner le développement des entreprises françaises à l'étranger, et un guichet financier, la Coface, pour leur financement que je vais moderniser. Ceci s'accompagnera d'un renouvellement des outils et d'une meilleure articulation avec les autres acteurs d'accompagnement des PME.

Je veux aussi simplifier le parcours à l'export de nos entreprises, aujourd'hui trop complexe. Je souhaite que ce qui ne pourra pas être supprimé en termes de formalités soit rapidement dématérialisé.

Pour alimenter « Force 5 » de toutes les bonnes idées, j'ai mis en place un Conseil d'entrepreneurs constitué de 15 personnalités remarquables par leur réussite. À l'occasion de réunions mensuelles, nous travaillons sur les différents thèmes de Force 5. Les entrepreneurs me font part des remarques issues de leur expérience personnelle pour identifier les freins à la croissance et les lever. Par ailleurs, je vais ouvrir prochainement un blog sur internet pour permettre à tous les entrepreneurs de France d'apporter leurs remarques et suggestions.

Hervé Novelli,

Secrétaire d'État chargé des Entreprises et du Commerce extérieur

LE DOSSIER

Améliorer la qualité des processus dans les PME



Par Stéphanie Delvaux, chargée de mission à la division développement industriel et technologique de la Drire Nord-Pas-de-Calais

Lancée début 2007, une action collective de la Drire en faveur des PME, notamment d'équipementiers automobiles du Nord-Pas-de-Calais, soutient leur développement dans trois domaines : la qualité, l'innovation et les ressources humaines.

Pour accompagner les entreprises face aux difficultés économiques rencontrées en particulier par le secteur automobile, l'Association régionale de l'industrie automobile du Nord-Pas-de-Calais (Aria) et la Drire du Nord-Pas-de-Calais ont mis en place, début 2007, une action collective en faveur des équipementiers de la région. Cette action, qui devrait à terme concerner une soixantaine de PME, comporte trois volets, au choix de l'entreprise : la qualité, l'innovation ou les ressources humaines.

L'analyse des changements d'outils

Des chantiers qualité de cinq jours sont proposés gratuitement aux entreprises intéressées par la démarche. Ces ateliers réunissent plusieurs entreprises au sein d'une PME volontaire, avec le concours d'un consultant. Ces petits groupes s'interrogent sur les gains de compétitivité possibles dans la société qui fait l'objet de l'étude. Une des difficultés rencontrées par la Drire est naturellement de convaincre des entreprises d'ouvrir leurs portes à leurs clients ou concurrents pour mettre en place cette approche.

La première à relever le défi, l'entreprise Delzen, a donc bénéficié des travaux de cette équipe. Il s'agissait d'observer le processus de changement d'outils d'une presse utilisée pour la production de supports d'airbags. Cette analyse a permis de montrer que, par une meilleure organisation interne, le temps consacré à ces changements d'outils pouvait être divisé par trois,

ce qui pouvait représenter 3 500 heures de production supplémentaire disponible. Les personnels de l'entreprise ont été associés à ces travaux.

Cette démarche qualité s'est étendue à d'autres secteurs d'activités. Dans une société de textile, ce n'était plus le travail de l'opérateur qui était analysé, mais le déplacement du produit afin qu'il ne s'arrête pas et que les temps de production soient optimisés. À l'issue de ces expériences, les entreprises participantes ont été convaincues de l'utilité de cette démarche. Au point que celles qui avaient un rôle d'observateur souhaitent désormais bénéficier de l'action.

Innovation et gestion prévisionnelle d'emploi

La partie gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, qui démarre cet automne, est de tournure plus classique. Elle prévoit de réaliser des prédiagnostics dans les entreprises puis de leur apporter une assistance dans la mise en œuvre de leur gestion des ressources humaines. L'objectif est d'aider les dirigeants de l'entreprise à se projeter dans l'avenir et à anticiper leurs besoins en qualification des personnels.

En matière d'innovation enfin, un gros travail de fond a dû être mené car, dans cette région de production, peu d'entreprises pensent à investir dans l'innovation même si elles font de la conception de produit pour répondre aux appels d'offres. Il a donc fallu définir ce que l'on entendait par innovation

LES ACTIONS COLLECTIVES DES DRIRE

Dans chaque région, les Drire mènent de nombreuses actions collectives en partenariat avec les collectivités et les structures locales de soutien au développement économique et industriel.

L'objectif est de concourir au renforcement du tissu industriel local en apportant une réponse adéquate aux besoins des PME. Le réseau des Drire a ainsi monté et piloté, en 2006, 870 actions collectives qui ont concerné plus de 15 000 entreprises. Ces actions consistent en des opérations de sensibilisation ou d'accompagnement des PME industrielles et de service à l'industrie sur des thématiques favorisant la compétitivité telles que : l'innovation, le développement technologique, le développement durable, le capital humain et la gestion des compétences, l'intelligence économique, la qualité ou la performance interne. Les Drire associent dans ces actions les partenaires régionaux (collectivités, chambres consulaires, organisations professionnelles), afin de démultiplier les moyens.

et élaborer des modes de fonctionnement qui n'effraient pas des entreprises fortement préoccupées par le triptyque qualité/coûts/délais. Des rencontres avec l'Institut national de la propriété industrielle ont été organisées autour du thème de la protection de l'innovation, et un témoignage de PME a été présenté aux participants. Là encore, plusieurs entreprises vont se pencher pendant cinq jours sur un programme concret d'analyse de la valeur.

Cofinancées à hauteur de 300 000 € par la Drire, la Direction régionale du travail et le Conseil régional, ces actions vont se poursuivre jusqu'à fin 2008. Une autre action collective doit prochainement démarrer auprès des entreprises de services, afin de les aider à déterminer la certification qualité adéquate à leur clientèle. ●

DÉMARCHE QUALITÉ DANS LES DRIRE

L'un des volets de la politique industrielle que relaie chacune des 24 Drire consiste à inciter les entreprises à s'approprier les démarches « qualité » pour contribuer à améliorer leur compétitivité. Le service public s'est lui-même engagé dans cette démarche afin d'améliorer son propre fonctionnement. Lancée en 2006, la démarche de certification au sein du réseau des Drire

visent à assurer, dans la durée, l'intégration de l'écoute des clients et des bénéficiaires en les plaçant au centre de l'action des Drire, l'amélioration en continu et la maîtrise des produits et prestations des Drire. La Drire Bourgogne, qui recevra sa double certification ISO 9001 et ISO 14001 en novembre, portera ainsi le nombre de Drire certifiées à 14.

L'INTERVIEW

« La Drire a œuvré comme un déclencheur de décisions internes »



Bertrand Delzenne,
p-dg de Delzen

Delzen est une entreprise spécialisée dans les technologies

de découpe et d'emboutissage pour les équipementiers automobiles. Son p-dg nous explique les bénéfices qu'il a su tirer de l'action de la Drire Nord-Pas-de-Calais.

Quelle est l'activité de votre entreprise ?

Bertrand Delzenne : Delzen est un fournisseur de rang 2 de l'industrie automobile, c'est-à-dire que nous travaillons pour les équipementiers. Notre métier est le découpage/emboutissage. Nous livrons aux équipementiers des pièces techniques métalliques en grande série, du type filtres à air ou huile, soubassements de véhicules ou encore supports de tôle airbag, en somme tout ce qui est en métal dans un véhicule en dehors des gros éléments comme la carrosserie. Nous élaborons ces produits à partir d'acier en bobine que nous déroulons afin de le travailler en frappe automatique à haute cadence. Par ailleurs, l'activité d'assemblage consiste à souder, riveter,

clincer ou encore réaliser certains traitements de surfaces du type peinture ou anti-oxydation. Créée il y a 37 ans, l'entreprise compte aujourd'hui 80 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires annuel de 13 M€.

Quel soutien vous a apporté la Drire ?

B. D. : L'appui de la Drire, au travers de l'Association régionale de l'industrie automobile du Nord-Pas-de-Calais (Aria) dont nous sommes adhérents, a porté sur deux chantiers. Le premier concerne la mise sous 5S, une technique japonaise qui permet d'accéder au statut d'usine propre, pour l'ensemble de notre établissement dans les 12 mois à venir. Elle consiste à faire appliquer cinq concepts, « éliminer, ranger, nettoyer, standardiser et respecter des règles ». La Drire a subventionné l'action d'un cabinet extérieur qui nous a accompagnés dans une conduite d'audit qui a permis, sur un chantier pilote, de mettre en place une série d'outils : gammes de nettoyage, attribution des responsabilités, définition des plans de masse et audit de suivi.

La seconde action portait sur la compétitivité. Là aussi, les travaux des dirigeants d'entreprises du groupe de travail constitué pour l'occasion ont permis d'identifier des gisements de productivité et les investissements nécessaires pour y parvenir. Pour les chan-

gements d'outils, par exemple, très fréquents compte tenu de la diversité des pièces, nous nous sommes aperçus qu'il était possible de diviser le temps nécessaire par trois puisqu'il est passé de trois à une heure. Sachant que nous réalisons une douzaine de changements d'outils par jour, le gain est potentiellement considérable.

Quelles leçons tirez-vous de ces actions ?

B. D. : Au départ, nous avons lancé ces chantiers car j'étais attiré par la gratuité de l'expérience. Aujourd'hui, nous avons pu réaliser tout le bénéfice que nous pouvions tirer de ce type d'action et j'ai nommé une personne à temps complet pour travailler sur l'amélioration continue dans l'entreprise. Par ailleurs, nous avons élaboré des plans d'actions qui sont directement liés aux chantiers initiés avec l'aide de la Drire. Ainsi, dans nos principaux projets de 2007-2008, nous avons retenu le 5S et l'amélioration continue comme deux des projets majeurs de l'entreprise. Finalement, la Drire a été un déclencheur de décisions internes, tant en matière de définition des projets prioritaires que sur la mise en place des structures correspondantes. Nous allons désormais reprendre ce type d'actions à notre compte, car nous avons pris conscience que le retour sur investissement pouvait être très intéressant. ●

EN BREF

6^e forum « Économie Recherche Innovation »

Les Échos Conférences organisent leur 6^e forum annuel « Économie Recherche Innovation » soutenu par la DGE, les 16 et 17 octobre, à la tour Cœur Défense. Ce forum réunit chaque année près de 300 participants, décideurs publics et privés de la recherche et de l'innovation. Les débats porteront notamment sur la réforme de la recherche et des universités, les pôles de compétitivité, les coopérations public-privé, le financement des PME innovantes, la valorisation de la recherche, l'innovation organisationnelle, le management de l'innovation ou encore le développement durable dans les stratégies de R&D... Valérie Péresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et Christine Lagarde, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Emploi, interviendront chacune en introduction à ces deux journées.

➤ www.lesechos-conferences.fr/

➤ jean-pierre.ulasien@industrie.gouv.fr

Tic & PME 2010 : point d'étape le 8 novembre à Paris

L'opération Tic & PME 2010, lancée il y a deux ans par le Minefe, en partenariat avec le Medef, vise à accélérer le déploiement des outils numériques dans les PME, notamment par des données et applications partagées entre clients et fournisseurs. Le bilan d'étape de cette opération fait apparaître une mobilisation effective des secteurs impliqués et des synergies importantes entre les projets. Une journée organisée le 8 novembre prochain au Medef, à Paris, permettra à des entreprises d'illustrer par des exemples concrets les économies réalisées et les avantages qu'elles peuvent en retirer en termes de compétitivité. Le déploiement dans les entreprises des outils et applications sera évoqué avec les acteurs régionaux.

➤ www.telecom.gouv.fr

➤ marc.moreau@industrie.gouv.fr

Les procédés de fabrication industriels à grande vitesse à Senlis

La première Conférence internationale sur les procédés de fabrication industriels à grande

vitesse, organisée par le Centre technique des industries mécaniques (Cetim), l'École des Mines de Paris et l'Association française de mécanique, se tiendra les 13 et 14 novembre à l'espace Cetim à Senlis (Oise). Une exposition accompagnera les différentes conférences, « vitrine technologique » des principaux fabricants d'équipements, fournisseurs de produits et services. Le Cetim, établissement sous tutelle du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi, est chargé de soutenir le développement technologique des entreprises de la mécanique.

➤ www.cetim.fr/hsimp

➤ yan.rovere@industrie.gouv.fr

11^e Sommet européen de la microélectronique

Le 11^e Sommet européen de la microélectronique se tiendra cette année le 14 novembre au pavillon Gabriel à Paris. Organisé par le Syndicat des industries de tubes électroniques et semi-conducteurs (Sitelesc), ce sommet est un rendez-vous incontournable des acteurs de la microélectronique. L'ensemble des enjeux

suite page 4 >

EN BREF

stratégiques, technologiques et économiques y sera analysé et débattu par les experts de la profession, centres de conception, laboratoires de recherche et développement, équipementiers et fabricants de composants électroniques actifs.

➤ www.sitelesc.fr

➤ claudette.caillas@industrie.gouv.fr

Se préparer aux programmes européens de R&D

L'Association nationale de la recherche technique (ANRT) propose un cycle de formation sur les règles de participation au 7^e programme cadre de recherche technologique (PCRD), sur les aspects financiers et la propriété intellectuelle. Ces séances, organisées sous la forme de petits-déjeuners, permettront à toute personne impliquée dans la gestion des projets européens, d'améliorer sa maîtrise des règles communautaires. Les prochains petits-déjeuners auront lieu, à Paris, les 25 octobre et 29 novembre concernant la propriété intellectuelle, et les 26 octobre et 30 novembre pour les aspects financiers.

➤ service-europe@anrt-europe.com

Sifao 2007

Le prochain Salon inversé de la filière automobile de l'Ouest (SIFAO) se tiendra, les 21 et 22 novembre 2007, à l'Insa de Rennes. Il est organisé par l'Union des industriels de l'automobile de l'Ouest « Performance 2010 », avec le soutien de la Drire Bretagne. La mise en valeur des savoir-faire locaux, les développements des affaires entre donneurs d'ordres et fournisseurs, la dynamisation des partenariats et l'accès aux dernières innovations des PME constituent les principaux objectifs de Sifao 2007. Le salon sera organisé selon quatre espaces : rendez-vous d'affaires, Tic, innovation et international. Les pôles de compétitivité Automobile haut de gamme, Mov'eo, Véhicule du futur, MTA images & réseaux et EMC2 y seront présents.

➤ www.sifao.com/

➤ contact@performance2010.com

➤ christophe.fillonneau@industrie.gouv.fr

Les Rencontres Midi-Pyrénées Innovation & Développement (MID)

La Région et la Drire Midi-Pyrénées organisent, les 21 et 22 novembre, les Rencontres Midi-Pyrénées Innovation et Développement (MID). Cet événement s'articule autour de deux journées, la première consacrée au développement de l'innovation et du partenariat technologique, la seconde au financement des entreprises innovantes. L'objectif de ces rencontres est de faire émerger des projets d'innovation et de développement technologique dans les entreprises régionales en leur proposant des pré-

gnostics technologiques, des rencontres avec des structures de transfert, des laboratoires de recherche, des accompagnateurs de l'innovation sur un espace d'exposition permanent, ainsi que des investisseurs en capital (sociétés de capital risque, business angels...).

➤ www.rencontres-mid.com/

➤ bernard.chaboureau@industrie.gouv.fr

Journée « Capital humain » à Bercy le 20 novembre

Près d'un an après le démarrage des projets retenus suite à l'appel à propositions « Capital humain : gagner en compétences pour gagner en compétitivité », les porteurs de projets sont invités à présenter leur démarche lors d'une journée organisée par la DGE à Bercy le 20 novembre. Parmi les premiers résultats enregistrés : la mobilisation des filières dans la démarche compétence (celle des verriers ou de la fonderie) et la recherche de compétences en interprofessionnel ou dans les pôles de compétitivité (MIPI, Véhicule du futur).

➤ elisabeth.alle@industrie.gouv.fr

Un plan d'actions pour les étiquettes électroniques (RFID)

En déplacement au Rousset (Bouches-du-Rhône) dans deux entreprises du pôle de compétitivité SCS (solutions communicantes sécurisées), Hervé Novelli a présenté, le 27 septembre, plusieurs mesures en faveur des étiquettes électroniques (aussi appelées RFID). Il a souligné la nécessité de doter la France d'un centre de référence pour la RFID. Celui-ci aura pour mission d'aider les PME à développer et maîtriser les produits et les usages de la RFID grâce à la mise en place de tests dédiés, et d'offrir des services d'information, de formation, de conseil... L'appel à candidatures pour sa désignation sera lancé en novembre 2007.

En outre, un appel à projets « Innovation dans les processus d'entreprises par la RFID » sera lancé d'ici début 2008 pour soutenir des projets collaboratifs de R&D et d'innovation associant offreurs de technologie et utilisateurs.

Les pouvoirs publics lanceront également en 2009 un appel à projets pour soutenir le développement des standards et outils de traçabilité par filière. La DGE invite les organismes professionnels à s'y préparer dès maintenant. Impliquée activement dans les travaux de la Commission européenne, la France veillera à la mise en place d'un cadre juridique sécurisant la vie des citoyens et le développement des entreprises.

➤ olivier.rouxel@industrie.gouv.fr

Faciliter la mise en œuvre du règlement européen Reach

Destinées à former des consultants pour accompagner les PME françaises dans leur préparation à la mise en œuvre du règlement européen Reach, des journées de formation sont organisées à Courbevoie (Hauts-de-Seine) par l'Union des industries chimiques, avec le soutien du Minefe et du Medad. Deux modules sont proposés. Le premier, de formation générale, prévu le 14 novembre prochain, a pour objectif de faire comprendre Reach et ses nouvelles exigences. Le second, plus spécialisé, a pour but de permettre aux participants d'aider les PME à se préparer à Reach grâce à des exemples d'outils de mise en œuvre. Deux sessions identiques sont prévues les 5 et 13 décembre. La participation au 2^e module suppose impérativement une bonne maîtrise du règlement.

➤ www.industrie.gouv.fr/enjeux/reachpme.htm

➤ reach@uic.fr

Propriété industrielle : la France renforce son arsenal législatif

Le projet de loi de lutte contre la contrefaçon a été adopté, en première lecture, par le Sénat le 19 septembre 2007, et par l'Assemblée Nationale le 2 octobre 2007. Ce texte, une fois adopté par le Parlement, devrait permettre de renforcer les mesures provisoires contre les contrevenants, d'introduire un mode plus favorable d'évaluation du préjudice pour les titulaires de droits de propriété intellectuelle et de créer un droit à l'information des autorités judiciaires sur l'origine et les réseaux de distribution des marchandises ou services contrefaisants. Il prévoit d'élargir les compétences des douanes en la matière, tout en améliorant les échanges d'informations entre les administrations de contrôle.

Vers une diminution majeure du coût des brevets

L'Assemblée nationale a voté en première lecture, le 26 septembre 2007, le projet de loi de ratification du protocole de Londres simplifiant le régime de traduction des brevets en Europe. Lorsque ce vote sera confirmé par le Sénat, ce texte devrait permettre de diminuer de plus de 30 % le coût des brevets en Europe, tout en maintenant la place de la langue française en matière d'innovation, les revendications des brevets (c'est-à-dire le champ juridique et technique de la protection) demeurant obligatoirement traduites en français.

➤ laurent.weill@industrie.gouv.fr